

que la première ou les premières lettres seules sont données et la dernière ou les dernières sont tracées à un niveau plus élevé que les premières, à droite. Cette façon d'écrire devint plus tard d'un usage général. On l'emploie encore aujourd'hui. (Pl. 52 b. 90. 95. 98. 100 b. 105 b.)

**4. Abréviations par signes spéciaux.**

a) L'a suscrit. L'a était déjà souvent suscrit, dans les manuscrits de droit, dans les syllabes où l'a se trouvait (voyez *qua* dans le tableau p. XXXIII, N° 4). Dans la cursive romaine et dans les écritures nationales a avait la forme ouverte, et c'est dans cette forme que l'a a été suscrit pendant tout le moyen âge. On l'employait surtout pour *ra* et *ar* (mais parfois aussi pour d'autres syllabes où a se trouvait). Les scribes, qui ne connaissaient plus son origine, souvent lui donnèrent la forme d'un trait ondulé et l'employèrent souvent pour *er* et aussi pour l'r simple; il se retrouve avec ce sens surtout dans les manuscrits italiens. A partir du XIII<sup>e</sup> siècle l'a ouvert est souvent fermé par une barre. Il a dans certains manuscrits la forme de deux traits séparés ou de deux points; il se retrouve sous cette forme dans le «Catholicon» de Gutenberg. (Pl. 74. 89. 90. 92. 97a. 98. 99. 101.)

b) Le signe  $\text{c}$  = *con* est issu des notes tironiennes. Il est rare dans la première période (on abrège d'ordinaire *con* par suspension, c'est-à-dire par  $\text{c}$  : voir pl. 46), ce n'est qu'au XII<sup>e</sup> siècle qu'il devient plus fréquent. On l'emploie aussi pour *com*, *cum* et *cun* (et pour la première syllabe du mot *cognosco*). Il est placé sur la ligne de base, au rang des lettres brèves; il se distingue du signe pour *us* en ce que ce signe est placé au-dessus des mots (du reste, la plupart du temps le signe pour *con* a une forme plus grande que le signe pour *us*). Plus tard son trait final est souvent prolongé au-dessous de la ligne de base. — *contra* est souvent rendu par le signe pour *con* avec un a ouvert suscrit. — Dans les manuscrits philosophiques et théologiques le signe pour *con* est souvent employé avec un o suscrit pour *contrario*. — En Italie, le même signe avec une barre par-dessus est aussi usité pour *condam* (*quondam*).

c) Le signe pour *et* est issu, lui aussi, des notes tironiennes. Au début ce signe se trouve rarement (d'ordinaire pour *et* on a la ligature &), ce n'est qu'à partir du XII<sup>e</sup> siècle qu'on le rencontre plus souvent et il supplante cette ligature dans l'écriture gothique. Il a maintes formes. Au XIII<sup>e</sup> siècle, dans les manuscrits de beaucoup de pays, il a un petit trait au milieu. (D'après Cesare Paoli ce trait de milieu se présente dans les manuscrits allemands, français et anglais : voir *Die Abkürzungen in der lateinischen Schrift des Mittelalters*, traduit par K. Lohmeyer, Innsbruck 1892, p. 22. En fait, d'ordinaire, il ne se trouve pas dans les manuscrits italiens dont nos planches donnent des reproductions : voir pl. 101, 3; 103, 3; 106, 10; 109 a II, 27, note marginale; voir pourtant des exceptions dans les gloses du Virgile de Petrarca, pl. 101, lignes 32 et 64.) Ce signe n'est pas seulement employé pour la particule *et*, mais aussi pour la finale *et*, par ex. dans *licet*. Lorsqu'il y a un trait par-dessus, il signifie *etiam*. (Pl. 74. 78 b. 79 a. 80. 81. 84. 89. 90.)

d) Le signe pour *rum* n'est pas autre chose que l'r rond tranché par un trait vertical ou oblique. (Pl. 79 a.)

e) et f) Les signes pour *ur* et *us*. Le petit crochet, pareil à une virgule, qu'on trouve dans les manuscrits de droit pour les finales de différentes sortes et dans les manuscrits de Bobbio pour *ur*, remplace dans les manuscrits de la première période carolingienne aussi bien *ur* que *us*. Pourtant en plusieurs Codices, écrits vers 800, on donne une forme un peu différente à ce signe quand il doit avoir le sens de *ur* : on ajoute au-dessous du crochet un petit trait horizontal ou oblique, tandis qu'on emploie le petit crochet pour *us* sans aucun changement. Cette distinction dans le cours du IX<sup>e</sup> siècle devint générale. Le signe pour *ur* primitivement ressemble à l'r rond; nous ne savons pas pourtant si cette forme résulte réellement d'une assimilation à l'r rond (dont on ne se servait autrefois que dans la ligature *or*) ou bien si c'est par hasard que le crochet a pris cette forme de l'r rond. Avec le temps ces deux signes subirent des modifications assez importantes. — Le signe pour *us* sert aussi à exprimer *os* (et quelquefois *ost*, dans

le mot *post*). En beaucoup de manuscrits du nord de la France et des contrées voisines du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, ce même signe est aussi employé à la fin des mots pour *s* seul (voir les notes de Delisle, de Vries et Traube dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 67, 1906, p. 591 et 68, 1907, p. 426). Ce signe se retrouve souvent aussi pour *s* seul dans un nécrologe du XII<sup>e</sup> siècle, écrit en grande partie à Villars-les-Moines près Fribourg, en Suisse : voir Gustave Schnürer, *Das Necrologium des Cluniacenser-Priorates Münchenwiler (Villars-les-Moines)*, Fribourg 1909, p. 2. — D'autre part, dans un sacramentaire de Liège du X<sup>e</sup> siècle on a souvent pour *us* un *s* rond au-dessus de la ligne (Chroust, l. c., livr. XI, pl. 10). — Le signe pour *ur* remplace quelquefois *r* seul, en particulier dans les manuscrits italiens (pl. 90. 92). (Voir pl. 46. 47. 51 a. 52 a. 52 b. 60. 63 c. 79 b, l. 100 a, 8; comp. les reproductions de la bible de Rado à Vienne et de celle d'Alcvin à Bamberg, dans Chroust, *Monumenta palaeographica*, livr. XI, pl. 6 et livr. XVIII, pl. 4, explications.)

g) Le signe pour *er* et *re* — un trait ondulé allant de haut en bas — est issu de la forme ondulée du signe commun d'abréviation; cette forme était surtout employée, quand le signe d'abréviation se trouvait avec des lettres à hastes supérieures. En effet, en beaucoup de manuscrits du XII<sup>e</sup> siècle et encore plus tard ce trait ondulé sert aussi bien de signe commun d'abréviation que de signe spécial pour *er* et *re*. De même les lettres *ir* et *ri*, qui autrefois étaient rendues par *i* suscrit, sont remplacées plus tard souvent par un trait ondulé. A noter la forme, que ce signe prend dans la syllabe *ser* (pl. 107, 19, 21). (Pl. 74. 78 b. 81 b. 82. 85. 89. 100 b, 11.)

De temps en temps on rencontre aussi dans les manuscrits en minuscule les signes insulaires (ou de Bobbio) pour *autem*, *etius*, *est*, mais seulement chez les copistes qui d'une façon ou de l'autre se trouvent en relation avec les écoles calligraphiques des Irlandais ou Anglais sur le continent. (Pl. 53 b, 6; 60, explications; 79 a). — La forme abrégée de *vel* — *l* coupé d'un trait horizontal — se rencontre souvent (pl. 52 b, 3. 15; 63 b; 79 a, 25; 90, 23; 99, 7); d'ordinaire pourtant pour *vel* on a la contraction *ül* (pl. 90, 26).

**5. Abréviations propres à certains mots.**

a) Abréviations des pronoms relatifs et d'autres mots commençant par *q* (comp. la table des *Notae iuris* pag. XXXIII, col. 6). Pour *quae* ou *que* (= *quae*) on a  $\bar{q}$ , comme dans les anciens manuscrits de droit. — *quod* est également souvent abrégé comme dans les manuscrits de droit. Souvent pourtant on trouve l'abréviation par contraction :  $\bar{q}d$ , et quelquefois on a  $\bar{q}d$  avec la lettre *o* suscrite (pl. 47 II, 5; 82, 4; 85, 6; 90, 33). — *qui* la plupart du temps est rendu par *q* avec un *i* suscrit. Souvent pourtant on a une forme d'abréviation nouvelle : la queue de *q* est tranchée par une barre. (Pl. 52 a, explications; 72, 15; 78, 6; 79, 32; 90, 2; 115 b, 24). Les manuscrits italiens, semble-t-il, affectionnent cette dernière forme d'abréviation; elle se rencontre déjà dans l'écriture mérovingienne de notre document de Saint-Gall de l'année 757 (pl. 38, 12). Dans les *Notae iuris* cette même forme signifie *quam* (voir la table pag. XXXIII, col. 6). — Pour *quam* on a beaucoup de formes : la plupart du temps a est suscrit, et la queue est coupée d'un trait oblique, ou bien ce trait oblique ressemble tout à fait à celui de l'abréviation pour *quod*; souvent aussi on a  $\bar{q}m$  avec a suscrit. L'ancienne forme des *Notae iuris*, dans laquelle la queue est coupée d'un trait ondulé, est rare. (Pl. 79 a, 6; 85, 21; 93, 4; 97 b, 13; 100 a, 8; 100 b, 3; 109 a, 7). La forme des *Notae iuris* pour *quia*, à la première période, est rare (voir des exemples pl. 51 a et 61); ce n'est qu'au XII<sup>e</sup> siècle qu'on la rencontre plus souvent (pl. 90, 15; 97 b, 19). — Pour *quantum* on trouve souvent la forme d'abréviation que les *Notae iuris* ont pour *quod*, avec *m* suscrit.

b) Les abréviations des prépositions, commençant par la lettre *p*, ont en général la même forme que dans les *Notae iuris*. Pour *pre* (= *prae*) on a  $\bar{p}$  surmonté d'une barre horizontale ou d'un trait ondulé, comme autrefois; mais plus tard on a souvent un trait ondulé allant de haut en bas, c'est donc le même signe que pour *re*.  $\bar{p}$  à queue tranchée ne signifie pas seulement *per*, mais aussi *par* et *por*. (Pl. 90, 16; 99, 5. 7. 8.)